

L'Association 50etplus lutte contre la discrimination liée à l'âge sur le marché du travail en Suisse

Communiqué de presse du 23 mars 2018

Association 50etplus - Loretta Rothstein: 079 263 71 57
www.50etplus.ch - contact@50etplus.ch

AVENIR50PLUS
Verband für Menschen mit und ohne Arbeit
info@avenir50plus.ch
www.avenir50plus.ch

50etplus ainsi que l'association Avenir50plus.ch de Lucerne boycottent l'événement-alibi du SECO sur le thème des « travailleurs âgés » prévue le 29 mars 2018 à Berne.

La pré-conférence du 29 mars organisée par les services de Monsieur le Conseiller fédéral Schneider-Ammann sur le thème des travailleurs âgés : une farce à laquelle les associations concernées refusent de participer !

Depuis 3 ans, cette pré-conférence organisée sous forme de table ronde a pour mission de faire remonter aux « décideurs » le vécu et les avis des membres des associations concernées par les difficultés liées à l'âge sur le marché du travail.

Pour l'événement du 29 mars 2018 à Berne, le Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche, DFER a décidé de modifier le format « habituel » de table ronde qui facilitait la prise de parole des organisations concernée - en faveur d'un panel « d'experts ». Ces experts prestataires habituels du DFER conforteront le Département de Monsieur Schneider-Ammann « **que la discrimination dû à l'âge n'existe pas sur le marché du travail suisse** ». Pour **50etplus** cette conclusion est inacceptable, car elle ne correspond pas à la réalité quotidienne de nos membres et adhérents à notre cause

Le refus d'entrer en matière sur le chômage des seniors est confirmé année après année par la « Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés » qui est la suite formelle de la « pré-conférence du 29 mars ». Cette Conférence nationale regroupe les plus puissantes instances nationales en charge de l'emploi: le DEFR, le SECO, le SEFR, l'OFAS, l'OFPER, la CDEP, l'UPS, l'USS, l'USAM et Travail Suisse. Le but de cette Conférence, créée à la demande de plusieurs parlementaires, serait d'émettre des idées et des mesures directrices pour favoriser l'intégration des travailleurs âgés sur le marché du travail.

Or, depuis 2014, la Conférence nationale ne prend aucune mesure concrète, mesurable et vérifiable, hormis celles purement « cosmétiques » telle par exemple que la non-mention d'un âge limite dans les annonces d'emploi ou la nécessité de former les seniors en entreprise.

Déclaration commune 2017: <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/48025.pdf>

50% d'augmentation des 55 et plus inscrits à l'aide sociale entre 2010 et 2017

Les instances cantonales et la conférence des Directeurs de l'aide sociale, constatent de leur côté une spirale du chômage de longue durée des 55-65 ans mais surtout leur précarisation une fois le droit au chômage épuisé. Ils ont récemment témoigné de leur préoccupation concernant cette nouvelle catégorie de travailleurs obligée de recourir à l'aide sociale pour pallier à leur manque de ressources.

Part du chômage * en pourcent catégorie 55 et plus :

2013 -2,6% /2014 -2,8% /- 2015 -3% / -2016 - 3,3% /- 2017 - 3,6% / 2018 janvier et février - 3,8%

www.50etplus.ch - www.50epiu.ch - www.50undmehr.ch
info@50etplus.ch

*Statistiques du SECO

La Rente/Allocation-Pont, une mesure cantonale pragmatique

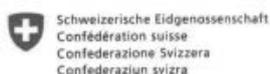
Inquiets du problème de société posé par les chômeurs de longue durée cinquantenaires, les conseillers d'Etat des cantons de Vaud et de Genève ont élaboré une mesure « rente-pont ou allocation-pont » afin d'éviter que des personnes de plus de 63 ans (hommes) et 62 ans (femmes) sans emploi depuis 2 ans se retrouvent à l'aide sociale.

50etplus depuis 4 ans, a joué un rôle actif en présentant cette mesure mise en œuvre dans le canton de Vaud et en insistant auprès du Conseiller d'état genevois en charge de l'emploi, de la santé et du social d'élaborer à son tour cette « allocation-pont ». Permettant ainsi aux personnes encore inscrites à l'OCE de toucher une allocation et freinant leur entrée à l'aide sociale.

Pour **50etplus**, cette nouvelle mesure représente une première étape à laquelle nous n'allons pas nous arrêter.

Nous espérons vous avoir sensibilisé à notre démarche.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou un entretien.

** Ci-joint copie de la lettre que nous a été adressée par le DEFR pour participer à la conférence prévue le 29 mars 2018 à Berne*



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Chef du Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

CH-3003 Berne, GS-WBF_JSA

Par courriel
50 et plus
info@50etplus.ch

Berne, le 29 janvier 2018

Événement sur le thème des travailleurs âgés

Monsieur,

La Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés qui s'est tenue en 2015 a permis d'ouvrir le dialogue afin de mener un travail d'information et de sensibilisation aux défis auxquels sont confrontées les personnes de plus de 50 ans sur le marché du travail. Les rencontres avec les organisations d'intéressés qui ont précédé la conférence ont constitué un élément clé de ce dialogue.

L'importance croissante de la main d'œuvre sénior, expérimentée, pour le marché du travail suisse impose de poursuivre rigoureusement le dialogue entamé sur la question des travailleurs âgés. Une quatrième conférence nationale consacrée à ce sujet aura donc lieu au printemps prochain. J'aimerais auparavant rencontrer de nouveau les organisations d'intéressés. Un événement centré sur une table ronde suivie d'un échange d'idées en plénum est prévu pour cela.

Je souhaiterais vous inviter à cet événement afin que votre expérience et vos connaissances nourrissent le dialogue. Je vous accueillerais avec plaisir au **Bernerhof** (Bundesgasse 3, Berne) le **29 mars 2018 de 13 h 30 à 15 h 00**.

Je vous prie de me faire parvenir votre réponse d'ici le 23 février 2018. Vous pouvez venir accompagné si vous le souhaitez. Madame Daniela Bieri (daniela.bieri@seco.admin.ch / 058 463 54 35) répond volontiers aux questions que vous pouvez avoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral

Palais fédéral est, 3003 Berne
www.defr.admin.ch